

## INFO PRESSE

### Matinée de la prévention : violences au travail

Face à la recrudescence des violences au travail en Nouvelle-Calédonie (110 faits de violence psychologique au travail déclarés en 2021), la direction du Travail et de l'emploi (DTE) organise, à l'occasion de la journée mondiale de la santé et sécurité au travail, et dans le cadre de ses matinées de la prévention, une conférence débat dédiée aux violences en milieu professionnel, **vendredi 29 avril de 7 h 30 à 11 h 30**, au Centre administratif de la province Sud.

Cette conférence, animée par Thierry Xozame, directeur de la DTE, Philippe Di Maggio, chef du service prévention des risques professionnels à la DTE et des consultants, victimes ou médiateurs, permettra de relancer une campagne d'évaluation des risques psychosociaux au sein des entreprises.

La violence est toujours présente dans la société civile et notamment dans le travail. Les statistiques de la Cafat sont là pour le prouver mais elles sont loin d'être le reflet de la réalité. La souffrance au travail liée à des comportements relationnels inadéquats ou à une insuffisance de la prise en compte des risques psychosociaux de la part des chefs d'entreprises est de plus en plus présente. Les dénonciations de harcèlement sont régulières.

Ainsi cette matinée permettra de donner des clés aux professionnels pour évaluer et prévenir les violences au travail, pour réagir face aux relations de travail délétères et aux salariés en souffrance et pour engager une démarche d'amélioration orientée sur l'analyse et l'évaluation des risques psychosociaux.

#### Le programme

**7h30**                    **Accueil des participants**

**8h00**                    **Introduction**

- Les statistiques 2021 sur la souffrance au travail, quelle réalité en Nouvelle-Calédonie ;
- Rappel du contexte juridique ;
- Risques psychosociaux, harcèlement, relations de travail, violence : De quoi parle-t-on, quelle en est l'origine, quelles en sont les causes, quel impact sur les travailleuses et les travailleurs ;
- Les techniques d'évaluation et l'analyse des relations de travail ;
- Les situations particulières de harcèlement ;

